Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260309-CC_2026_077-DE

FOUGÈRES AGGLOMÉRATION

Délibération n° 2026.077

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE FOUGÈRES AGGLOMERATION**

Séance du Lundi 9 mars 2026 à 19 h

Le Conseil de Fougères Agglomération s'est réuni le **Lundi Neuf Mars Deux Mil Vingt-Six** à dix-neuf heures au Siège de la Communauté d'Agglomération – Parc de l'Aumaillerie – 1 rue Louis Lumière - à LA SELLE EN LUITRE, sous la présidence de M. Patrick MANCEAU, Président.

Nombre de Conseillers Communautaires :	
En exercice :	58
Présents :	45
Pouvoirs :	4
Votants :	49

Date de la convocation : 3 mars 2026

Date d'Affichage : 10 mars 2026

Vote :	
Pour :	49
Contre :	0
Abstentions :	0

Étaient présents : Patrick MANCEAU – *Président*
Michel BALLUAIS – Marie-Claire BOUCHER – Bernard DELAUNAY – Joseph ERARD – Louis FEUVRIER – Alain FORET – Marie-Laure NOËL – Louis PAUTREL – Anne PERRIN – Jean-Claude RAULT – *Vice-présidents délégués*

Daniel BALLUAIS – Isabelle BIARD – Joseph BOIVENT – Serge BOUDET – Jean-Christian BOURCIER – Roland BOUVET – Roger BUFFET – Maria CARRE – Laurence CHEREL – Denis CHOPIN – Hubert COUASNON – Noël DEMAZEL – Christophe DEROYER – Patricia DESANNAUX – Franck ESNAULT – Christian GALLE – Monique GALODE – Vanessa GAUTIER – Hervé GUILLARD – Christophe HARDY – Karine HUART – Stéphane IDLAS – David LEBOUVIER – Alice LEBRET – Arnaud LECHEVALIER – Diana LEFEUVRE – Laurent LEGENDRE – Mathieu MILESI – Jean-Pierre OGER – André PHILIPOT – Monique POMMEREUL – Olivier POSTE – Patricia RAULT – Annick ROCHELLE – *Conseillers*

Cécile PARLOT a donné pouvoir à Patrick MANCEAU
Marylène LE BERRIGAUD a donné pouvoir à Anne PERRIN
Michelle GARAVAGLIA a donné pouvoir à Michel BALLUAIS
Anthony FRANDEBOEUF a donné pouvoir à JC RAULT

Gilbert BOUFFORT assistait à la séance

Étaient excusés :
Cécile PARLOT – *Vice-présidents délégués*
Éric BESSON – Isabelle COLLET – Christelle CORNEE – Virginie D'ORSANNE – Anthony FRANDEBOEUF – Michelle GARAVAGLIA –Evelyne GAUTIER-LE-BAIL – Elsa LAFAYE – Marylène LE BERRIGAUD – Antoine MADEC – Jean-Claude NOEL – Pierre THOMAS – *Conseillers*

Secrétaire de séance : Maria CARRÉ est désignée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260309-CC_2026_077-DE

Fougères Agglomération **2026.077**

2026.077 - Développement économique – Réponse à l'appel à projets de la DREETS « Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi dans les TPE, les PME en Bretagne »

La DREETS (Direction régionale de l'économie de l'emploi, du travail et des solidarités, services de l'Etat en charge de l'emploi et de la cohésion sociale) lance chaque année un appel à projet visant à accompagner les TPE et PME bretonnes, d'une part dans leurs mutations économiques et d'autre part dans le maintien et le développement de l'emploi.

Le service « Attractivité économique et Emploi » de Fougères Agglomération projette de déployer en 2026 plusieurs actions éligibles à cet appel à projet. L'Etat viendrait donc ici apporter un co-financement au budget du service.

Présentation de l'appel à projet

Sans garantie de disposer des fonds nécessaires, la DREETS relance pour 2026 l'appel à projet « Accompagnement des Mutations Economiques et Développement de l'Emploi dans les TPE, les PME en Bretagne ».

L'appel à projet vient financer des actions visant notamment à :
- Soutenir les projets en faveur de la Transition écologique ;
- Soutenir les filières stratégiques dans une perspective de réduction des difficultés de recrutement ;
- Accompagner les salariés expérimentés

Les dépenses éligibles doivent porter sur l'année civile 2026 et pourront être co-financées à hauteur de 50% maximum par la DREETS.

Plan d'actions et budget proposés

Il est proposé de répondre avec le plan d'actions suivant, visant à accompagner les entreprises dans leurs recrutements et leurs mutations :

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260309-CC_2026_077-DE

Fougères Agglomération **2026.077**

Dépenses		Recettes	
1) Accompagner les entreprises dans leur re-crutement et fidélisation A - Entreprises Accueillantes du pays de Fougères : Animation du réseau, labélisation, construction et mise en œuvre d'ateliers thématiques B - Accompagnement des employeurs dans leur attractivité et recrutement, au travers de : - l'accompagnement à la diffusion d'offres d'emploi. - l'accompagnement sur le recrutement de profils qualifiés, notamment avec une action collective à construire avec l'APEC - l'accompagnement au recrutement hors-les-murs, en visant des publics limitrophes et notamment Rennes Métropole - l'accompagnement à la participation à des temps forts de visibilité des métiers et des emplois locaux auprès du grand public et des demandeurs d'emploi C - Accompagnement du développement d'une culture de la compétence chez les employeurs au travers de : - l'usage des open-badges (pour un public et selon des modalités à définir avec la Région Bretagne en particulier) - le déploiement d'une offre de service du fablab auprès des entreprises, élargissant les compétences des salariés (outils numériques, visant pour certains usages à contribuer à la transition écologique)	23 500 €	Autofinancement Fougères Agglomération	15 500 €
2) Accompagner les entreprises dans l'emploi des seniors En associant étroitement les employeurs et les acteurs du Réseau pour l'emploi, animer un groupe de travail dédié au sujet des actifs expérimentés. Ce sujet sera traité à la fois sous les angles du maintien dans l'emploi et du recrutement, en abordant différentes facettes telles que le recrutement, l'évolution des compétences, ou les évolutions règlementaires.	8 500 €	Participation entreprises (fablab)	500 €
		Etat (appel à projet DREETS)	16 000 €
TOTAL	**32 000 €**	**TOTAL**	**32 000 €**

Sur les actions ici présentées, il est précisé que les entreprises sont placées au cœur des démarches, puisqu'elles en sont les principales bénéficiaires. Elles participent ainsi au choix des orientations et à la mise en œuvre des actions décidées.

Ces actions sont construites en partenariat avec les acteurs de l'emploi et se veulent complémentaires d'autres démarches portées par des structures locales (notamment France Travail, Mission Locale, ESS 35, etc.).

Vu l'avis de la commission « Attractivité économique et urbanisme » en date du 17 février 2026,

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260309-CC_2026_077-DE

Fougères Agglomération **2026.077**

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération DÉCIDE, à l'unanimité :

- **DE VALIDER** la réponse de Fougères Agglomération à l'appel à projet 2026 de la DREETS « Accompagnement des Mutations Economiques et Développement de l'Emploi dans les TPE, les PME en Bretagne », sur la base du programme d'actions tel que détaillé ci-dessus ;
- **D'AUTORISER** le Président ou le Vice-président à signer tous documents afférents.

Fait et délibéré en séance le 09/03/2026
Pour expédition conforme,
Le Président,
Patrick MANCEAU